



Nous constatons depuis de nombreux mois que les permanences effectuées les samedis matin (semaines paires) ne rencontrent pas le succès attendu.

En effet, très peu de personnes se présentent pendant ces ouvertures.

C'est pourquoi, nous avons décidé de vous proposer une nouvelle formule qui pourra convenir au plus grand nombre.



**A compter du 1<sup>er</sup> avril, votre mairie modifie ses horaires d'ouverture au public en conséquence.**

### **Accueil SANS RENDEZ-VOUS :**

Le lundi de 14h00 à 17h00

Le mercredi de 9h00 à 12h00

Le vendredi de 14h00 à 17h00

### **Accueil SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT :**

En journée en dehors des heures d'ouverture

Après 17h00 du lundi au vendredi

Le samedi matin

**Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'accueil de la mairie**

**au 02.38.44.52.89**

**ou par mail à [mairie@cravant45.fr](mailto:mairie@cravant45.fr).**